

Parcours des responsables et chargés de formation continue (Modules 1 à 5)

Contexte

Dans un contexte d'évolution et de transformation permanente des métiers de la fonction publique hospitalière, la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) est inscrite comme une priorité du projet social de nombreux établissements de santé. Pourtant, le déploiement de cette démarche et de ses outils ne va pas de soi et soulève de nombreuses difficultés. La politique de formation constitue un axe clé de la GPMC. Elle est élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et de la politique des ressources Humaines. Les missions du responsable et/ou du chargé(e) de formation continue sont donc primordiales afin de déployer et de coordonner efficacement la politique de formation au sein de l'établissement. Afin de pouvoir au mieux exercer ces missions, le responsable / chargé(e) de formation continue se doit de détenir lui-même les compétences requises et se former efficacement.

Objectifs

Développement des compétences des responsables et chargés de la formation continue au sein de leur établissement.

Renseignements complémentaires

Contacts : Florence Bocquel (f.bocquel@anfh.fr) - Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anfh.fr)

Public

Responsables ou chargés de la formation continue au sein de leur établissement.

Exercice

2024

Code de formation

ADM03

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 12 mars au 13 mars 2024

Module 1

Ramonville Saint Agne

GROUPE 2

Du 14 mars au 15 mars 2024

Module 2

Ramonville Saint Agne

GROUPE 3

Du 22 avril au 23 avril 2024

Module 3

Ramonville Saint Agne

GROUPE 4

Du 27 mai au 29 mai 2024

Module 4

Ramonville Saint Agne

GROUPE 5

Le 21 juin 2024

Module 5

Ramonville Saint Agne

Modules

- **Module 1 : Prendre ses fonctions de responsable / chargé de formation continue**
Durée : 14 heures
- **Module 2 : Construire la politique de formation et les parcours professionnels**
Durée : 14 heures
- **Module 3 : Élaborer le plan de formation**
Durée : 14 heures
- **Module 4 : Acheter la formation et optimiser son budget**
Durée : 21 heures
- **Module 5 : Evaluer des actions de formation : démarches et outils**
Durée : 7 heures